



RESSOURCES

On peut commander les documents du MAECI en composant l'un des numéros suivants :

Tél. : (613) 944-4000 ou 1-800-267-8376

Télécopieur : (613) 996-9709
Pour obtenir les documents venant d'autres sources, veuillez signaler les numéros indiqués ci-dessous.

Sauf indication contraire, tous les documents sont disponibles en français et en anglais. Les publications du MAECI sur l'action contre les mines sont également accessibles au site web du ministère : www.mines.gc.ca

Documents imprimés

Nouveauté Après la terreur, l'espoir. Rapport sur le Fonds canadien contre les mines, 1998-1999. Premier rapport annuel sur les activités du gouvernement canadien dans le cadre du Fonds canadien contre les mines

Rapport d'étape bimensuel*. MAECI (3 pages)

L'interdiction complète des mines terrestres; le Canada et la crise mondiale des mines antipersonnel; questions fréquemment posées sur la crise des mines antipersonnel*. Brefs articles d'information sur le Processus d'Ottawa; MAECI

À pas mesurés : évaluation des progrès mondiaux en matière d'action contre les mines. Rapport diffusé en mai 1999 à l'occasion de la première réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction des mines, à Maputo, Mozambique; MAECI

Trousse d'information. Comprend les documents ci-dessus signalés par un astérisque (*), le numéro le plus récent de Passage, une liste des pays qui ont signé ou ratifié la Convention d'Ottawa et une déclaration du ministre des Affaires étrangères; MAECI



L'interdiction des mines antipersonnel : explication du Traité d'Ottawa.

Comité international de la Croix-Rouge, tél. : (613) 740-1949; télécopieur : (613) 740-1911

Texte de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (La Convention d'Ottawa). Disponible dans les six langues de l'ONU; MAECI

Documents électroniques

Vidéo

L'interdiction, une réalité prochaine

Vidéo de 8 minutes, disponible en anglais, en français, en arabe et en portugais; MAECI

Un pas à la fois

Documentaire de 24 minutes; les droits de diffusion internationaux pour la production d'images d'archives ont été obtenus; les droits pour la télédiffusion peuvent être versés aux ONG; disponible en français, en anglais, en russe et en espagnol; MAECI

CD-ROM

Interdisons les mines terrestres! Le Processus d'Ottawa et le mouvement international pour interdire les mines terrestres; MAECI

Sites Web

Passage, MAECI : www.mines.gc.ca

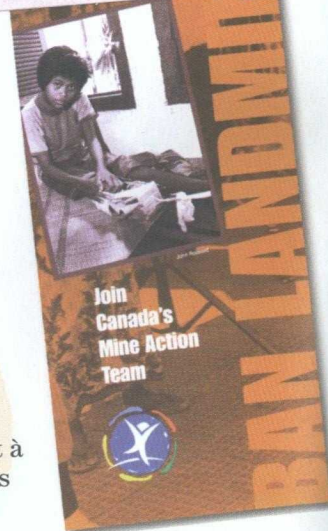
Du nouveau

Le site comprend maintenant le Guide d'action sur les mines, un nouvel outil destiné aux enseignants, aux étudiants et aux militants et offrant des leçons, des liens et des activités qui se rapportent à l'action antimines et à l'impact des mines dans le monde, au Processus d'Ottawa et au traité d'interdiction des mines

Action Mines Canada : www.minesactioncanada.com

Campagne internationale pour interdire les mines : www.icbl.org

Comité international de la Croix-Rouge : www.icrc.org



PASSAGE

RAPPORT DU CANADA SUR L'INTERDICTION DES MINES TERRESTRES

Hiver 1999-2000, numéro 10

Passage est publié tous les trimestres par l'Équipe d'action contre les mines du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Les organismes gouvernementaux et les ONG qui participent à la campagne contre les mines sont invités à soumettre des textes. Les articles devraient avoir au plus 400 mots; la rédaction se réserve le droit de condenser et d'adapter les articles au besoin. Les photos doivent être accompagnées de légendes et être d'assez bonne qualité pour pouvoir être imprimées.

SVP expédier les textes et les photos, ainsi que vos paramètres, à l'adresse suivante :

Sensibilisation et communications
Équipe d'action contre les mines (ILX)
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario), Canada K1A 0G2
Télécopieur : (613) 944-2501

Date de tombée du prochain numéro : le 15 janvier 2000

Photo de couverture : CP PICTURE ARCHIVE (Frank Gunn)



APRÈS MAPUTO, Un engagement renouvelé envers l'action antimines

Les États parties à la Convention d'Ottawa ont tenu leur première réunion au Mozambique en mai dernier. À cette occasion, les participants ont réitéré leur détermination à abolir les mines antipersonnel à l'échelle mondiale. La rencontre était une étape importante pour ceux et celles qui se dépensent sans compter pour amener tous les pays du monde à adopter, ratifier et respecter la Convention. Le fait même que le Mozambique, pays très durement touché par les mines, ait pu accueillir cette rencontre internationale, avait en soi une grande valeur symbolique.

L'occasion se prêtait également à une célébration des premiers résultats attribuables à la Convention : les ventes de mines terrestres ont diminué, tout comme le nombre de victimes dans certains des pays les plus touchés par ces armes cruelles, plus de 14 millions de mines stockées ont été détruites, les fonds consacrés à l'action antimines ont augmenté et, bien sûr, la communauté internationale a vite donné son appui à la Convention.

Ce sentiment d'euphorie était toutefois tempéré par le fait qu'on continue de poser des mines dans certaines régions et d'utiliser cette arme de terreur à l'encontre des populations civiles. Je me suis rendu à cette évidence pendant mon voyage vers Maputo, ayant d'abord fait escale au Kosovo, où j'ai visité un des nombreux camps de réfugiés qui avaient surgi à la périphérie de cette province assiégée. On comptait parmi ces civils traumatisés de nombreuses victimes des mines terrestres.

Le problème engendré par les mines au Kosovo se pose partout où on se sert de cette arme – en Bosnie, en Afghanistan, au Cambodge, au Mozambique... Les factions belligérantes déploient les mines sans égard aux répercussions tragiques que cela peut avoir pour les réfugiés qui fuient leur foyer et qui, plus tard, reviennent chez eux. La tragédie du Kosovo a mis en relief la nécessité d'une action rapide et coordonnée pour s'attaquer au problème des mines à la suite d'un conflit. À Maputo, j'ai animé une réunion durant laquelle nous avons discuté de la nécessité d'une capacité de réaction rapide, coordonnée par les Nations Unies. Nous savons que nous serions confrontés à ce problème non seulement au Kosovo, mais aussi en Angola et dans d'autres pays où on continue de faire usage des mines.

À la suite de cette réunion, le Canada et la Belgique ont coparrainé la première mission des Nations Unies consacrée à l'évaluation de la situation au Kosovo en ce qui a trait aux mines. Cette évaluation a abouti à la création à Pristina du



Centre de coordination antimines (CCAM) des Nations Unies, dont la mission est de faire en sorte que les réfugiés puissent rentrer chez eux le plus tôt possible et en toute sécurité et, à plus long terme, de déminer la région.

Le contingent canadien, un des premiers à entrer au Kosovo, a participé à l'enlèvement des mines terrestres et d'autres explosifs posés le long des routes et sous les ponts, tâche essentielle pour assurer un passage sûr aux forces onusiennes et aux secours humanitaires. Le Canada maintient sa présence au Kosovo, où des membres du personnel du ministère de la Défense nationale sont détachés auprès du CCAM à Pristina, tandis que des experts en déminage sont déployés sur le terrain et que nos contributions soutiennent diverses activités menées en coordination.

L'expérience du Kosovo souligne l'urgence du problème posé par les mines terrestres à l'échelle de la planète. Les conditions précaires auxquelles doivent faire face les Kosovars rappellent la situation désespérée que vivent des millions de personnes à travers le monde et montre à quel point il importe de poursuivre notre action en vue d'éliminer cet engin de mort.

Aussi est-ce avec plaisir que je note le lancement d'une nouvelle organisation caritative au sein du secteur privé, la Fondation canadienne contre les mines terrestres antipersonnel. La Fondation a pour but de créer un fonds de soutien auquel les particuliers et les entreprises peuvent contribuer pour participer à l'élimination des mines et aider à atténuer les souffrances qu'elles provoquent. En juin, j'ai annoncé que le gouvernement du Canada versait un million de dollars à la Fondation en guise de fonds de démarrage. La Fondation se propose de multiplier cette contribution initiale par des activités de promotion auprès du secteur privé.

À l'aube du nouveau millénaire, j'ai bon espoir que, grâce à l'appui que recevront les campagnes de cueillette de fonds, la générosité des Canadiens fera beaucoup pour instaurer un climat de paix et de sécurité en faveur de tous les autres citoyens du monde. Le Processus d'Ottawa et notre réponse à la crise provoquée par les mines ne sont qu'une manifestation du sentiment qui nous anime, à savoir que nous savons à quel point notre sort est lié à celui des autres.

— Lloyd Axworthy, Ministre des Affaires étrangères